

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 439 portant désignation pour l'année 1963 d'un assesseur

n° 439

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 avril 1963

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1963

Date du numéro
30 avril 1963

VISAS

Vull'arrêté n° 89 du 24 janvier 1963 portant délégation pour l'année 1963 des assesseurs destribunaux autochtones

Vule décès de l'assesseur Abdillahi Bourale Anan: Sur proposition du Commandant de Cercle de Djibouti,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

M Houssein Ismaïl Samatar, Issack aberawal rer Guedi, planton, de coutume issack, est nommé assesseur adjoint au Tribunal autochtone du 2° degré du Cercle de Djibouti, en remplacement de M. Abdillahi Bourale Anan, décédé. Art. 2.— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Chef du Territoire et par délégation :Le Secrétaire Général,Maurice LEVALLOIS.